

Nîmes, le 9 mars 2020



Groupe Cyclo Nîmois AF3V du Gard Croco Vélo

Synthèse des 4 réponses au pacte « pro-vélo » à Nîmes des candidats aux municipales 2020

Comme en 2014 des associations cyclistes locales (Croco Vélo, Groupe Cyclo Nîmois, AF3V du Gard, Espoir Cycliste Nîmois) ont décidé d'interpeller les candidats aux élections municipales sur leurs engagements en faveur du développement des déplacements en vélo à Nîmes. Elles ont élaboré un manifeste et un pacte de 20 propositions « pro-vélo », qui leur a été adressé et sur lesquelles il leur a été demandé de s'engager formellement. Ces documents et leurs réponses au questionnaire sont consultables sur la plateforme nationale de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB)

<https://municipales2020.parlons-velo.fr/> , à la page de Nîmes.

Au 9 mars, 4 candidats y ont enregistré leurs engagements avec leurs éventuels commentaires ([lien direct sur le contenu en cliquant sur le nom de la liste correspondante](#)) :

- Vincent BOUGET Jo MENUT pour la liste « [Nîmes citoyenne à Gauche](#) »
- Yvan LACHAUD pour la liste « [Nîmes en Mieux](#) »
- Daniel RICHARD pour la liste « [Nîmes, une ville nommée désir – L'écologie pour tous](#) »
- David TEBIB pour la liste « [Nîmes ensemble](#) »

La 1^{ère} proposition demande aux candidats de **réaliser en début de mandat sur 2 ans (et non pas pour 2030)** le plan vélo contenu dans le « schéma directeur des modes actifs », voté par le conseil municipal de Nîmes le 14 décembre 2019, et de maintenir l'effort financier les années suivantes. Dans notre ville qui stagne en queue de peloton des villes les moins cyclables de France ce plan, attendu depuis près de 20 ans et défini en concertation avec les associations cyclistes, permettrait en changeant enfin de « braquet » que le vélo décolle comme mode de déplacement du quotidien. L'effort demandé (seulement au démarrage) ne représente que la moyenne des budgets « vélo » des villes françaises : 25 euros par habitant et par an.

A ce jour 4 listes nous ont répondu :

- *En s'engageant pour cette proposition (Bouget, Richard, Tebib)*
- *En demandant à étudier davantage ce plan avant de répondre positivement (Lachaud), mais en proposant un plan Vélib (400 vélos en libre service, 40 km de pistes cyclables)*

Les propositions suivantes précisent les moyens à mettre en œuvre pour réaliser ce plan (comité vélo, formation spécifique des service techniques) et ses axes essentiels (réseau cohérent et continu desservant les principaux pôles d'attractivité locaux).

Là encore une demande (Lachaud) d'étude préalable de la faisabilité technique et financière avant de valider la proposition 6 d'interconnexion du réseau nîmois avec les communes voisines. Idem pour la

généralisation de la vitesse à 30 km/h dans tous les quartiers hors des grands axes de circulation, notamment le centre-ville élargi (proposition 7) ou pour la multiplication de l'installation de vélobox fermés à proximité des pôles d'activité (proposition 11).

Les autres leviers proposés pour construire une ville agréable à vivre pour tous, développer l'usage du vélo et promouvoir une culture vélo sont *adoptés par toutes les listes ayant répondu. A signaler cependant que pour l'équipement des services municipaux en vélos-cargos pour réaliser une partie des livraisons à vélo (proposition 19) la liste **Richard** ne l'envisage pas dans un premier temps (nécessité d'une sensibilisation préalable du personnel).*

Pour ce qui est des **commentaires généraux des candidats** en conclusion de leurs réponses au questionnaire, les voici intégralement :

- Liste BOUGET :

« Le même droit à la mobilité doit être garanti quel que soit le lieu d'habitation dans la ville. Privilégier les modes de circulation doux comme le vélo est une nécessité pour réduire la place de la voiture et la pollution »

- Liste LACHAUD :

« Le plan Vélib:

400 vélib dont 100 électriques sur 40 stations et 40 km de pistes cyclables sécurisées »

- Liste RICHARD :

« Tout sera fait pour que le développement des structures cyclables permette de se déplacer de partout et en toute sécurité dans la commune. Cela passera par la réalisation cohérente du réseau cyclable en évitant notamment les ruptures entre deux tronçons. »

- Liste TEBIB :

« Nîmes est avant dernière des 250 villes en France pour l'usage du vélo .

On ne peut que progresser : Notre objectif est de doubler au minimum en 6 ans, la proportion de déplacement vélo à Nîmes

Nous voulons une mobilité apaisée dans une ville apaisée et nous privilègerons les mobilités douces et piétonnes »

Annexe :

Courriers email de commentaires adressés le 11 mars à « Croco Vélo » (hors plateforme FUB) par 2 candidats aux municipales 2020 :

- Jean-Paul FOURNIER pour la liste « **Choisissons Nîmes** », nous donne ses [Réponses](#) à nos 20 propositions « pro-vélo » (mais il n'a pris aucun engagement public sur la plateforme FUB)

- Yvan LACHAUD pour la liste « **Nîmes en Mieux** », qui précise ainsi son « [plan vélo](#) », au-delà de ses engagements exprimés dans les réponses à notre questionnaire sur la plateforme FUB.